AMPLEGEST

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NOVA DYNAMIQUE - Part A

Fonds Commun de Placement géré par AMPLEGEST

Nom de l'initiateur : AMPLEGEST
Code Isin : FR0011511773
Site internet : www.amplegest.com
Devise du produit : Euro
Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AMPLEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés. AMPLEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 01/10/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : NOVA DYNAMIQUE est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 11 juin 2013.

Objectifs : Ce Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance, nette de frais, supérieure à 7% par an nets de frais de gestion fixes, sur la durée de placement recommandée. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le Fonds, est un fonds d'allocation internationale, le fonds cherche à maximiser le rendement au travers d'une gestion active et flexible sur l'ensemble des zones géographiques, et l'ensemble des secteurs et à des fins de diversification l'ensemble des classes d'actifs (actions, taux, crédit, monétaire, devises...).

Dans le cadre des contraintes d'investissement définies, le gérant dispose d'une totale flexibilité dans son allocation d'actifs. L'allocation entre les différentes classes d'actifs, se fonde sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) et peut varier en fonction des anticipations du gérant.

Le gérant gère dynamiquement son exposition aux différents marchés et classes d'actifs éligibles, via des titres vifs, des OPC y compris des ETF, sur la base de ses anticipations de l'évolution de leurs couples rendement/risque en absolu et en relatif. La politique de gestion met en œuvre une répartition des risques au moyen d'une diversification de ses investissements.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Pour ses investissements en OPC et ETF, le fonds a vocation à utiliser dans des produits classés Article 8 ou Article 9 au sens du Règlement « Disclosure ». Les OPC et ETF sous-jacents sélectionnés peuvent mettre en œuvre des stratégies ESG différentes de celles mises en œuvre au sein du fonds. Les équipes d'Amplegest ont conscience que l'approche retenue pour construire leur analyse ESG présente plusieurs limites notamment la disponibilité et la qualité des données ESG fournies par les fournisseurs de données. En pratique, certaines données ne sont actuellement pas ou très peu disponibles. L'univers d'investissement de départ est constitué d'émetteurs qui appartiennent aux indices Bloomberg World Large & Mid Cap Price Return Index (WORLD:IND) et Bloomberg Euro Aggregate Corporate Total Return Index Value Unhedged EUR (LECPTREU) et ainsi que, dans la limite de 10%, des valeurs qui sont identifiées par l'équipe de gestion comme répondant à la stratégie du fonds tant au niveau financier qu'au niveau extra-financier. À partir de cet univers d'investissement initial, le fonds applique les filtres extra-financiers suivants :

- Exclusion des valeurs dites « interdites » pour plus d'informations, la politique d'exclusion est disponible sur le site d'Amplegest www.amplegest.com.
- Exclusion des valeurs faisant l'objet de controverses et jugées non investissables par le comité controverse et réputation d'Amplegest (cf. Politique de gestion des controverses), ainsi que les sociétés caractérisées par un Red Flag et/ ou une note CCC par MSCI.
- Exclusion des valeurs les moins bien notées au niveau des piliers ESG, E, S et G (cf. code de transparence).

La mise en œuvre de ces filtres aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de minimum 20%, réalisée d'une part sur l'univers d'investissement actions pour l'investissement de la poche actions du portefeuille et d'autre part sur l'univers d'investissement obligataire pour la part obligataire du portefeuille. Le fonds applique ainsi une démarche de sélectivité et effectue une analyse ESG portant sur un minimum de 90% des émetteurs privés détenus en direct (hors dérivés, Obligations d'États ou d'émetteurs assimilées et liquidités). Notre approche est basée sur une approche « Best In Universe » à savoir la sélection des émetteurs les mieux notés indépendamment de leur secteur d'activité.

Le Fonds s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

De 65% à 110 % sur les marchés d'actions internationales de toutes zones géographiques, de toutes tailles de capitalisations, de tous secteurs, via des titres vifs, des OPC, y compris des ETF, dont :

- de 0% à 60% aux marchés des actions de pays émergents (hors OCDE)
- de 0% à 60% aux marchés des actions de petite capitalisation < 150 millions d'euros

De 0% à 50% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés, via des titres vifs, des OPC, y compris des ETF, dont :

- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatif.
- de 0% à 50% en instruments de taux de pays émergents (hors OCDE)

La fourchette de sensibilité du Fonds au risque de taux est comprise entre 0 et +3.

De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.

Le Fonds peut investir au-delà de 20 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, y compris des ETF, et jusqu'à 30% en Fonds d'Investissement à Vocation Général de droit français. Le Fonds peut intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ ou d'exposition aux risques actions, taux et change qui peuvent entrainer une exposition globale brute de 200% maximum de l'actif net tout en respectant la limite d'engagement à une fois l'actif.

Indicateur de référence : Néant

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés d'actions et de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.

Dépositaire : CACEIS Bank

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS BANK. Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 11 heures (J) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1 et réglées J+2. Le fonds adopte les deux outils de gestion de la liquidité suivants : Mécanisme de plafonnement des rachats « Gates », activable dans des conditions exceptionnelles uniquement, et Swing Pricing. Les conditions et modalités de déclenchement de ces outils sont précisées dans le prospectus.

Informations complémentaires : Le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@amplegest.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.
Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque lié à l'impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de crédit : Le risque de crédit représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du produit.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'Investissement : 10 000 €

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios	Minimum : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**5 780 €**	**5 240 €**
	Rendement annuel moyen	-42.16%	-12.13%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 500 €**	**8 470 €**
	Rendement annuel moyen	-25.00%	-3.26%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 570 €**	**10 910 €**
	Rendement annuel moyen	5.71%	1.75%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**12 710 €**	**15 690 €**
	Rendement annuel moyen	27.09%	9.43%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre avril 2022 et juillet 2025, intermédiaire entre novembre 2019 et novembre 2024 et favorable entre juin 2016 et juin 2021.

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts.
Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euro sont investis.

Investissement : 10 000 € Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**575 €**	**1 836 €**
Incidence des coûts annuels (*)	5.83%	3.48% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.
Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.23% avant déduction des coûts et de 1.75% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.28% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	221 €
Coûts de transaction	0.26% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	25 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20.00% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 7.00 % l'an, calculée selon la méthodologie de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la valeur nette des actifs conformément aux conditions décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être compensées avant qu'une nouvelle provision au titre de la commission de performance puisse être enregistrée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	28 €

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site. www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un dispositif de plafonnement potentiel des rachats est prévu pour le Produit, veuillez-vous référer au prospectus pour plus d'informations.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPLEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur.
Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/nova-dynamique/shares/fr0011511773-a

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : maximum 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Avant sa souscription, l'investisseur souscrivant des parts du Produit reçoit au minimum le présent document, le prospectus et le règlement du Produit. Le dernier rapport annuel, la dernière valeur liquidative des parts du Produit sont disponibles sur le site internet de la société de gestion. Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.